

Image not found or type unknown



Abattement frais de succession

Par **pgbba**, le **20/03/2016** à **18:55**

bonjour, je m'interroge sur la succession de ma grand mère maternelle qui vient de décéder. Ma mère, sa seule enfant, est décédée il y a deux ans et je suis enfant unique. Je suis donc le seul héritier.

Quel est l'abattement sur la succession ? j'ai essayé de chercher sur internet mais je ne comprend pas bien . Est ce 100 000 euros parce que maintenant je suis en ligne directe ou est il moindre ?

merci